

DUBLIN - Groupe de travail sur la révision d'At-Large
Dimanche 18 octobre 2015 – 08h00 à 09h00 IST
ICANN54 | Dublin, Irlande

[HOLLY RAICHE] : Tout d'abord, pour toutes les personnes présentes à l'heure, en temps et en heure, c'est fantastique. Merci beaucoup. Nous allons parler aux personnes qui sont en retard.

J'aimerais présenter Larisa qui est la directrice des initiatives stratégiques. Vous la connaissez déjà. Et nous allons parler du processus de l'analyse de l'ALAC. Vous en avez déjà entendu parler, mais on va faire le point et voir les prochaines étapes.

Vous allez nous parler d'argent, je crois, Xavier. D'habitude, c'est ça ce que vous faites, comment se procurer des ressources. Voilà.

Nous avons Jen Wolfe qui était à la tête d'un département de la GNSO qui va nous parler un peu de ce que la GNSO avait fait pour son analyse, sa revue. Et peut-être qu'on aura le temps de regarder ces transparents.

Mais merci beaucoup, Larissa, je vous passe la parole.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

LARISA GURNICK :

Donc merci à toutes et à tous. Merci de nous avoir invités. Nous allons parler donc de l'analyse d'At-Large qui est bientôt prévue. Nous allons passer au transparent suivant.

Donc pour l'ordre du jour, nous allons couvrir le calendrier et les grandes étapes.

Donc je vais vous parler des manières d'obtenir des ressources des différentes activités. Nous allons parler également de l'envergure de cette analyse, du processus de cette analyse, que nous avons dans notre demande. Si nous avons le temps, et je sais que c'est très ambitieux comme ordre du jour, nous pourrions parler un petit peu de l'auto-évaluation et formaliser certaines manières dont vous pouvez voir et analyser ce qu'il y avait eu lors des différentes analyses de différentes années. Nous allons passer au transparent suivant.

Donc pour continuer à parler de cette révision, il y a eu une mesure du Conseil d'administration qui a confirmé un calendrier plus lent par rapport à ce qu'on avait auparavant. Donc la révision est prévue pour commencer en avril 2016. Donc il y aura un examinateur indépendant qui sera en place à ce moment-là. Il y aura un groupe de personnes qui pourra commencer donc son travail et son travail d'analyse et de révision.

D'ici là, nous nous préparons pour lancer donc le service de « procurement », pour obtenir les ressources, donc c'est un processus d'approvisionnement, nous pourrions dire.

Les prochaines activités, ce sera sur l'envergure du travail qui sera effectué. Donc il s'agit là, d'un point un peu précis ; vous voyez les dates un peu plus précises. Et j'aimerais beaucoup obtenir un retour sur ce que vous avez à l'écran au niveau du calendrier pour voir si c'est réaliste ou pas de tenir ces dates et ce calendrier pour les différentes activités qui vont devoir se dérouler, premièrement nommer cet examinateur indépendant au mois de mars 2016, le lancement de la révision en avril.

Nous avons une feuille de route qui doit se conclure avec le rapport final en février 2017. Les activités clés qui vont se tenir dans cette période, ce sont des entretiens avec les différentes parties prenantes pour vous parler un petit peu de la méthodologie. Il y a le temps également que l'examineur indépendant fasse son travail d'analyse et donne des résultats préliminaires. Vous avez ensuite le rapport, l'ébauche de rapport, la publication du rapport pour la période de commentaire public. Et à tous ces moments-là, vous aurez la possibilité pour l'examineur indépendant d'avoir un rapport avec vous, des interactions avec vous, pour s'assurer que l'examineur indépendant comprenne bien la situation et que les données qui soient collectées soient factuelles ; qu'il y a un

retour également, que ça soit absolument utile, que ça soit précis, ce travail d'analyse et de révision de l'ALAC.

Ensuite le rapport final, à la suite de la période de commentaire public et des informations qui seront revenues, le rapport final sera partagé avec le groupe de travail et donnera la possibilité aux groupes de travail de faire leurs propres points de vue avant la publication du rapport final, comme je l'ai dit en février 2017.

Donc Holly Raiche, vous voulez ajouter quelque chose ?

HOLLY RAICHE :

Ma suggestion est d'attendre ; s'il n'y a pas de questions. Est-ce qu'il y a déjà des questions ou pas ? Oui, une question d'Alan Greenberg.

ALAIN GREENBERG :

Oui. Excusez-moi ; j'étais un petit peu en retard. Vous l'avez peut-être déjà dit mais le calendrier avant cette date, est-ce qu'il y a des détails sur le calendrier avant cette date ?

HOLLY RAICHE :

Donc, nous allons revenir au transparent précédent. Ça c'est un calendrier qui n'est pas très précis, mais qui nous montre bien tout ce qui se passe avant le début la révision, du travail de révision. Donc avril 2016. Donc d'ici avril 2016, on a cet appel

d'offre qui se fait, ce système d'appel d'offres, et l'auto-évaluation également, évaluer les recommandations de la révision qui s'est déroulée en 2008.

ALAIN GREENBERG : Oui, ça Je comprends bien. Mais je crois comprendre que l'on va voir qui pourra être l'examineur et le connaître. Vous nous parlez également du concept- parler peut-être entre moi et Holly et un petit groupe, voir les soumissions et pouvoir effectuer des commentaires là-dessus pour la sélection d'examineur, de la personne chargée de la révision ?

LARISA GURNICK : Oui, merci beaucoup Alan. Aujourd'hui, nous sommes là pour revoir toutes les informations à notre disposition, les critères en effet pour l'évaluation et le choix de l'examineur indépendant.

Xavier est là pour nous parler de l'appel d'offres, du processus d'appel d'offres, et pour donner son point de vue également sur tous ces critères de sélection, sur tout le processus d'appel d'offres, pour l'indépendance, pour assurer l'indépendance de cet examineur.

Très bien. On passe au transparent suivant.

Donc je ne pense pas qu'on va passer trop de temps là-dessus. J'aimerais attirer votre attention sur le fait que la charte proposée, le document de départ qui a été adapté depuis cette charte qu'il avait utilisée pour la révision de la GNSO.

Pour ne pas perdre de temps ce que je proposerai, c'est que – vous voyez ces éléments qui sont assez généraux et vous avez une ébauche de document qui sera circulée pour préparer la prochaine réunion ; et au moment de cette prochaine réunion, vous allez parler de cette charte plus en détail et adopter cette charte. Ça, ça souligne seulement les responsabilités de ce groupe de travail servant de liaison entre les différentes communautés et l'examineur indépendant. Et avec la commission également sur l'efficacité des organisations, des organismes. Donc cela offre un certain soutien et une direction à emprunter, et cela assure que le rapport sera précis et sera utile.

Sur le prochain transparent, nous avons les différentes activités et les grandes étapes de ce groupe de travail : donc octobre novembre 2015, on adopte la charte confirmant le calendrier, l'envergure du travail, les critères de la révision, les critères de sélection de l'examineur indépendant, la méthodologie. En novembre 2015, nous avons l'évaluation initiale des recommandations de 2008. C'est-ce qu'on appelle l'auto-évaluation. Ça, c'est au niveau interne, c'est vous qui faites une auto-évaluation des succès que vous avez connus et de ce qui

devrait être modifié éventuellement, les leçons que vous avez retirées depuis la révision de 2008.

HOLLY RAICHE : Ce que je ferais à la suite de cette réunion, les personnes qui seront membres du groupe de travail, eh bien, on fera recirculer ces documents, on les regardera de près, pas à 8h du matin où on a un petit peu de mal à se réveiller, mais j'aurais besoin d'un retour aux environs de novembre sur ces documents.

LARISA GURNICK : Donc entre avril 2016 et juillet 2016, donc, collecte de données pour l'examineur, entretien, interview ; à la dernière réunion nous avons parlé de cela. Les personnes de l'ALAC, d'At-Large, les organisations At-Large seraient sur la liste. Il y aurait des entretiens qui seraient faits de ces personnes. Vous pourriez commencer à penser à cette liste, penser à une méthodologie également. Il faut réfléchir comment appliquer les critères de sélection à l'évaluation des ALS.

Il y a 230 ALS et lorsque l'examineur indépendant va commencer son travail, il va devoir évaluer l'efficacité de ces organisations. C'est un échantillon dont on aura besoin qui sera le plus utile. Ça devrait être la bonne approche me semble-t-il. Donc je ne veux pas tout vous dire. Il y a beaucoup de choses sur

ce document ; je veux être pertinente dans mes propos et vous donner les points importants.

Maintenant je vais vous présenter Xavier, Xavier Calvez, notre directeur financier qui va nous parler du processus d'approvisionnement. Merci beaucoup.

XAVIER CALVEZ :

Bonjour à toutes et à tous. Je vais parler en anglais, ça sera plus pratique. Transparent suivant.

Donc je vais vous donner les informations sur le processus d'approvisionnement en termes généraux. Cela s'applique à ce cas précis également, à la sélection d'un examinateur indépendant.

Donc très rapidement, ce que nous allons faire, c'est un appel d'offres. C'est des services ; on va indiquer que nous avons besoin de ces services, qu'on nous rende ses services, et vous pouvez faire un appel d'offres. Offrez vos services. Ça sera très ouvert. Et les prestataires de services pourront présenter leurs devis avec un prix précis. Il y aura bien sûr beaucoup d'information qui sera fournie, mais là je vous donne un aperçu qui est très général.

L'ICANN conduit des RFP, des appels d'offres, pour tous les projets où on dépense plus de 150 000 USD. Il y a donc une limite

pratique de 150 000 USD. Ça permet de définir le nombre d'appels d'offres, des demandes de propositions. C'est un seuil qui commence à représenter beaucoup de travail et nous voulons être toujours transparents. Nous voulons utiliser des fonds publics de manière adéquate, c'est pour cela que nous avons ces appels d'offres.

Vous connaissez les organisations commerciales. C'est très bas comme seuil. Les appels d'offres sont beaucoup plus importants pour des sommes beaucoup plus importantes dans les entreprises. Nous on est à un niveau bas, on a un seuil bas parce que l'on démontre, on garantit l'utilisation adéquate des fonds et la transparence et ça c'est un outil cet appel d'offres. Il y a compétitivité.

À quoi ça sert un appel d'offres ? Ça sert à s'assurer qu'il y ait plusieurs personnes qui proposent leurs services. Et ça permet d'obtenir les meilleurs services au meilleur prix. Ça c'est l'un des objectifs. Le deuxième objectif, c'est de soutenir les fournisseurs indépendants et un processus de prestataires de services indépendants. Donc c'est très public. C'est défini avec des critères définis publiquement. Et ils seront évalués contre des critères, ces différents prestataires de services. Et ils seront choisis à la suite d'une évaluation par rapport à des critères. Ils ne doivent pas être évidemment choisis parce qu'ils sont le

cousin du cousin du cousin. C'est ce à quoi servent les appels à propositions et les appels d'offres.

Donc quand c'est moins que 150 000 USD pour les projets stratégiques clés, nous avons parfois des appels d'offres pour moins de 150 000 dollars, pour des projets à haut risque, pour des projets très visibles, pour des projets à intérêt public, des projets qui ont un intérêt fort sur la collectivité, je vais vous en mentionner un que je connais bien puisque je m'en suis chargé pour l'ICANN.

Lorsque nous avons choisi de renouveler notre auditeur indépendant pour les aspects financiers, nous avons un commissaire aux comptes, nous avons un audit qui est effectué par un cabinet, cabinet d'audit. Ça devait représenter moins de 150 000 USD cette analyse, mais c'est si important de choisir ce commissaire aux comptes et le bon cabinet d'audit tout à fait indépendant que nous avons conduit un processus d'appel d'offres et ça nous a aidés à nous assurer que nous soyons très ouverts et que tout cabinet comptable puisse se présenter. On avait des listes de critères ; on avait une évaluation très claire. Et nous avons choisi finalement notre auditeur, notre commissaire aux comptes. C'était en fait celui qui était le plus cher mais ce n'est pas obligatoirement choisir le moins cher. C'est choisir le plus précis, le plus compétent pour les services à rendre.

C'était environ 100 000 dollars que nous avons dépensés, mais cet appel d'offres était très nécessaire pour notre commissaire aux comptes, pour la vérification des comptes de l'ICANN.

Ça, c'est un modèle de gouvernance. C'est un petit peu compliqué, mais en fait nous avons les services juridiques, nous avons les services d'approvisionnement, nous avons une équipe fonctionnelle avec Larisa qui nous a parlé ce matin. Eh bien ça, ça soutient le processus de sélection d'un examinateur indépendant. Il y a donc des conseils de la part du groupe de travail, de la part du Conseil d'administration et de vous-même. Et vous avez parfois des prestataires de services, des fournisseurs, qui répondent à un appel d'offres dans le cadre des services d'approvisionnement et avec le processus d'évaluation, qui vont donc sélectionner un examinateur indépendant.

L'équipe d'approvisionnement de l'ICANN a le travail suivant : on fait tout le temps des appels d'offres. Il y a une proposition, donc on a un cadre de référence très strict pour les critères qu'il faut remplir, nous avons beaucoup d'expertise. À ce niveau, nous avons recevoir de la part de cette équipe d'approvisionnements des informations, de votre part, que devons-nous faire ; qu'est-ce qu'il faut savoir ; qu'est-ce qu'il faut savoir comme expertise pour pouvoir conduire une révision efficace et indépendante.

HOLLY RAICHE :

Oui. Je crois que c'est une bonne question. Nous sommes un groupe de travail. Ça montre à quel point il est important que nous tous, si on reçoit un retour d'information sur les critères, qu'on définisse bien ces critères.

Nous avons un calendrier ; on a parlé d'octobre et de novembre. Donc en tant que groupe, nous devons avoir un ensemble de critères, pas tous les critères d'approvisionnement, mais les critères qui comptent, les critères les plus importants. Ça, ça va être le travail de cette équipe.

Le calendrier nous indique qu'on a besoin de ce retour d'information, mettons, au mois de novembre, c'est ça ?

XAVIER CALVEZ :

Oui. Tout à fait. Dans le processus, il est essentiel de bien définir les critères, parce que les prestataires de services vont déterminer leur intérêt pour cet appel d'offres et dans leur document, dans la proposition, ils vont expliquer pourquoi ils sont qualifiés, pourquoi ils sont à même d'effectuer ce travail.

C'est très important de ne pas rater cette étape, sinon ça va avoir un impact fort sur le reste du processus.

Donc regardez sur ce nouveau transparent.

Un point très important dans un appel d'offres. La ligne de conduite d'évaluation pour tous les objectifs, obtenir la personne la plus qualifiée et obtenir un prestataire de services indépendant. Donc il y a des règles très strictes de confidentialité qui s'appliquent au groupe dans le cadre du processus de sélection.

Donc ces règles de confidentialité qui s'appliquent à l'équipe de l'ICANN avec le département juridique, avec nous, avec Larisa, il y a toutes ces règles qui sont là qui existent pour s'assurer que les personnes qui participent à la demande, à l'évaluation de l'appel d'offres, soient indépendantes.

Chaque année, nous signons un document sur les conflits d'intérêts. Est-ce qu'éventuellement j'ai un conflit d'intérêt avec cette entreprise parce que ma femme est membre du Conseil d'administration ?

Un conflit d'intérêt, ça peut être quelque chose de tout à fait légitime. Ça veut tout simplement dire que vous avez un rapport avec cette entreprise, mais les membres du personnel de l'ICANN signent des documents sur les conflits d'intérêts chaque année. C'est très important qu'il n'y ait aucun conflit d'intérêts, que du début à la fin vous ayez une intégrité totale du processus de sélection pour garantir l'indépendance des fournisseurs en fin de compte, et de manière encore plus importante, être en

mesure de démontrer à toutes les autres personnes, et ça, ça veut dire à tous, il faut être bien sensible à cela, en dehors d'At-Large, tout le monde doit savoir que l'examineur était indépendant. Ce n'est pas un copain. Ce n'est pas un ami qui va être vraiment très agréable avec vous. Non. Ça va être quelqu'un d'indépendant. Ça ne va pas être l'ami d'un ami. L'indépendance est absolument cruciale, est absolument essentielle.

Nous sommes là pour vous aider en tant que personnel de l'ICANN. C'est un processus important. Vous voulez vraiment une opinion indépendante, une opinion franche sur votre travail. Vous pouvez dire aux autres personnes en dehors d'At-Large, en dehors de l'ALAC qu'il y a eu une révision, un examen indépendant qui a été effectué de votre travail ces dernières années.

Donc il y a une petite équipe qui évalue les appels à propositions. L'équipe, qu'est-ce qu'elle fait ? Il y a des critères. Il y a des appels d'offres de notre côté. On évalue contre les critères chaque appel d'offres et on donne une note. Vous avez répondu aux critères ; vous n'avez pas répondu aux critères. Parfois ça peut être un 5, noter de 1 à 5 pour chaque critère de ces appels d'offres, répond totalement aux critères ou ne répond pas totalement aux critères. Ensuite, on résume cela pour

chaque fournisseur et on donne une note à chaque fournisseur. Celui qui a la note la plus élevée remporte le contrat.

On l'a fait par exemple pour cet auditeur financier. On a choisi l'auditeur qui avait la note la plus élevée. Comme je l'ai mentionné, c'était l'appel d'offres le plus cher, donc ce n'est pas le prix de chaque proposition qui entre en ligne de compte, c'était qu'est-ce qui convient le mieux ; quel fournisseur externe convient le mieux.

C'est pour cela qu'on a besoin de beaucoup de confidentialité. Cette équipe de travail confidentiellement. Il y a peu de personnes qui ont lu tous les appels d'offres. Vous ne voulez pas que par erreur, ou pas par erreur, on donne des informations à un autre prestataire de services qui présente un devis. C'est très facile de faire des erreurs.

Je vous donne un exemple de cela. Vous voulez téléphoner à quelqu'un et parler de ce processus d'appel d'offres, mais lorsqu'on a des démonstrations, ça arrive on fait des démonstrations d'un service par exemple, parfois on a vu 20 démonstrations, 20 exemples précis pour une application pour un logiciel. Lorsqu'on pose des questions à un prestataire de services, vous ne pouvez pas mentionner le nom d'un autre prestataire de services d'une autre entreprise parce qu'ils vont savoir que « Ah oui ! On est en concurrence avec un tel, et je

connais un tel, et je connais ses forces et ses faiblesses. Je vais changer mon appel d'offres pour pouvoir gagner justement le contrat et le remporter. »

Donc là, vous introduisez un problème d'indépendance, un problème d'équité, parce que ce fournisseur va faire en sorte d'indiquer qu'il est meilleur dans ces points précis que son concurrent Y. Il ne doit pas connaître le nom des autres concurrents. On ne doit pas savoir qui a proposé un devis ou une proposition, un appel d'offres. Alors tout doit être extrêmement confidentiel entre tous les prestataires de services.

C'est seulement une fois que la sélection est terminée, que l'on fait son choix, que là tout peut être public. Voilà le processus que l'on doit suivre. Est-ce que vous avez des questions jusqu'à présent sur ce que je vous explique ? Alan ?

ALAN GREENBERG : J'ai deux questions. Vous aviez dit que dans le cadre de l'audit indépendant, vous allez sélectionner le meilleur total.

XAVIER CALVEZ : Non. Il y a beaucoup de critères parmi lesquels il y a le coût. Le coût est un critère de sélection. Mais il y a beaucoup d'autres choses qui sont importantes dans la sélection du fournisseur.

ALAN GREENBERG : Je ne parle pas du coût. Je vous demandais est-ce que vous devez choisir le nombre– Soyons plus clairs.

J'ai participé à de nombreuses évaluations de RFP. Il y a des époques où on ne formule pas les questions et les critères suffisamment, et on finit par avoir des personnes qui répondent aux nécessités, aux critères des chiffres, mais qui ne sont pas adaptées.

XAVIER CALVEZ : Je suis tout à fait d'accord. Les critères et les points importants pour la définition ; cette évaluation et cet exercice d'évaluation ne sont pas toujours précis. Donc il peut y avoir des éléments qualitatifs qui sont très difficiles à évaluer en chiffre. Donc la note est le seul élément, le seul outil que l'on a, mais c'est un outil qui nous aide à comparer sur une base équivalente les différents appels d'offres. Mais il y a d'autres éléments qui sont un peu plus objectifs parfois et c'est comme ça que des fois on a une note de 4,5 et 4 pour un autre fournisseur, mais il y a des avantages spécifiques pour celui qui a 4 par rapport à celui qui a 4,5 qui fait qu'on va choisir celui qui a le 4. Mais on sait pourquoi. On va expliquer pourquoi on a choisi celui-ci plutôt que l'autre fournisseur qui avait la meilleure note. Cela est démontré.

ALAN GREENBERG : Merci. Une autre question.

Vous en avez déjà parlé, mais je voudrais davantage de précision. Je pense qu'il est très important pour une partie très sélective d'une organisation révisée d'avoir la possibilité de voir la réponse. Pas de participer à l'évaluation, mais je vais utiliser les mêmes termes que j'ai utilisés quand j'ai posé cette question pour la première fois, j'ai fait plusieurs révisions, plusieurs appels d'offres ou appels à proposition de ce type, et ce que vous avez dit, lorsqu'une perso processus de. Nne est directement liée ou concernée par le processus dans son détail, les comités de révision peuvent être manipulés. On peut créer des révisions. On peut créer des propositions qui ont l'air très très bonnes. Et les personnes qui connaissent le sujet en lui-même peuvent reconnaître certaines faiblesses. Quelqu'un qui ne participe pas au processus ne le voit pas. Toutes les personnes qui ont complété un RFP font de leur mieux pour que ça ait l'air correct, mais ma sensation ici est que cela vaut la peine, moi, Holly, Sharon, etc., nous avons participé à un grand nombre de RFP et nous avons soumis des commentaires à l'équipe de révisions. Les réponses que j'ai obtenues du Comité à l'époque étaient raisonnables.

XAVIER CALVEZ : J'essaie de voir si j'ai bien compris ce que vous me dites. Ici cette révision faite par les personnes que vous avez mentionné va- je n'ai pas très bien compris ce que vous voulez dire, ce qui pourrait arriver. Expliquez-moi un petit peu mieux.

ALAN GREENBERG : Je ne suis pas très à l'aise ici pour entrer en détail.

J'ai participé à une révision, une série de RFP au sein de l'ICANN il y a deux ans. Certains d'entre vous savent de quelle révision je parle. Certaines des soumissions disaient- certaines des personnes qui se sont présentées ont dit qu'elles avaient un niveau d'expertise que nous savions qu'elles n'avaient pas parce que nous connaissions les personnes qui étaient donc révisées. Donc à ce moment-là, on a [inaudible] révision spécifique a été renommée.

Ce type d'information aurait peut-être pu ne pas être à la disposition d'une équipe de révision un peu moins passionnée, un peu moins connectée dans leur travail.

Je peux être plus clair, si vous voulez, mais en privé.

XAVIER CALVEZ : Vous avez parlé d'un processus de RFP qui n'était pas indépendant. Il aurait dû rester confidentiel, ça n'a pas été le

cas. Les fournisseurs, les personnes qui ont participé à l'appel d'offres n'étaient pas- se connaissaient, étaient au courant les uns des autres. Donc les soumissionnaires étaient connus par les personnes qui étaient dans l'équipe d'évaluation.

Vous avez dit que les noms des soumissionnaires étaient connus ?

HOLLY RAICHE : Je demande que cette conversation s'arrête, s'il vous plaît.

XAVIER CALVEZ : Je voudrais répondre à cette question, parce que le processus que nous proposons pour garantir l'indépendance ne permet pas une personne à l'extérieur de l'équipe d'évaluation reçoive cette soumission et connaisse le nom des soumissionnaires, sinon on ne peut pas garantir l'indépendance du processus si quelqu'un dans l'équipe de révision voit l'appel d'offres. On ne peut pas. Ce n'est pas possible.

ALAN GREENBERG : Bien. Nous continuons cette conversation en privé. Merci.

XAVIER CALVEZ : Je pense que nous sommes à la fin de ma présentation. Je voudrais m'assurer que j'ai mentionné toutes les étapes

importantes. Et revenons au processus s'il vous plaît pour une seconde.

Oui voilà. Ici ce sont les différentes étapes au cours desquelles nous fournir des données sur les nécessités et sur les exigences. C'est très important parce que tout le monde dans ce processus va dépendre de cela, c'est comme cela que nous allons évaluer les soumissionnaires, les fournisseurs. C'est très important. Ce processus va ensuite passer à la préparation des documents qui sont publiés auprès des fournisseurs pour leur dire voilà ce dont nous avons besoin et c'est sur cela que vous allez faire votre appel d'offres.

Il y aura à ce moment-là la publication des documents sur notre site Internet. Si vous voulez faire votre appel d'offres, faites-le. Nous allons recevoir à ce moment-là des questions de la part des fournisseurs. Lorsque nous allons recevoir des questions des fournisseurs, nous allons nous assurer que nous allons donner la possibilité à tous les fournisseurs de poser des questions. Les réponses à ces questions sont fournies à tous les fournisseurs, même en fournisseurs qui n'ont pas posé ces questions. C'est pour s'assurer que tous les fournisseurs ont les mêmes possibilités, les mêmes informations. On ne peut pas donner une information seulement à un fournisseur, même si c'est lui qui a posé la question, et ne pas donner cette même information à un autre fournisseur. On doit s'assurer donc d'une indépendance

complète par rapport à tous les fournisseurs qui participent à cet appel d'offres pour qu'ils aient tous la même chance, utiliser cette information pour fournir une réponse.

Donc nous allons répondre à leurs questions. Les fournisseurs, les soumissionnaires vont préparer, vont soumettre leurs propositions. C'est le domaine des réponses. Ces propositions vont être ensuite évaluées l'une après l'autre, préparées les unes après les autres, c'est là que la note va être donnée. L'évaluation va être faite. Et ensuite, un soumissionnaire ou un fournisseur va surgir suite à cet exercice et l'évaluation sera soumise au groupe consultatif, c'est-à-dire à vous, de façon à ce que vous voyez comment les réponses ont été données et comment ces personnes ont été évaluées.

Vous aurez fourni les informations ici et vous recevrez les résultats ici. Mais de nouveau, le point qu'Alan et moi étions en train de discuter, c'est cette partie, ici. Excusez-moi. Cette partie ici qui doit être extrêmement confidentielle. Cette partie, il n'y a pas de problème. Elle va être publique. Ce document va être public. Il n'y a pas de problème, il est publié et on va s'assurer que tous les critères sont bien exposés, bien spécifiés.

Je crois que c'était le principal, la partie principale que je voulais vous expliquer. Est-ce que vous avez des questions ?

HOLLY RAICHE : Seun, Alan et Eduardo ont des questions. Seun, de la parole.

SEUN OJEDEJI : Je voulais juste demander à Xavier, ce groupe consultatif est composé de quoi ou de qui ?

Et mon autre question est, à cette étape des propositions de l'évaluation, je pense qu'il devrait être facile de faire des propositions, de soumettre des propositions de manière anonyme même si le contenu est diffusé, est connu.

XAVIER CALVEZ : C'est très difficile.

SEUN OJEDEJI : Vous avez besoin d'identité des personnes ?

XAVIER CALVEZ : On peut effacer le nom des personnes, du soumissionnaire, c'est une chose possible, mais cela ne garantit pas l'anonymat ou le contenu anonyme. Alan justement parlait de cela. Il y a des logos lorsque le fournisseur dit je présente ces villes dans le monde entier on comprend très bien de qui il s'agit. Donc une personne qui veut deviner peut le faire.

Tout dépend si les fournisseurs sont connus aussi. Par exemple, si l'on a neuf firmes mondiales dans le monde. Notre critère était on voulait une firme mondiale. Il y en a neuf. Tout le monde les connaît. Par conséquent, on peut retirer le monde de la firme, retirer le logo, mais tout le monde qui s'y connaît un petit peu dans le monde sait qui.

Donc c'est difficile, voilà, justement. Et c'est là la difficulté. C'est beaucoup plus difficile que cela en a l'air.

Vous aviez une autre question je crois.

Oui. Ce groupe consultatif, c'est vous ici, le Conseil, et au niveau du Conseil, l'organisation, le comité d'effectivité de l'organisation. C'est un comité qui va regarder le processus de mise en œuvre et le niveau d'efficacité.

HOLLY RAICHE :

Nous avons cette question sur notre wiki. Cette information nous la connaissons, nous l'avons, mais si vous voulez nous pouvons en parler un petit peu un plus tard.

Alan, Eduardo et Sébastien peuvent prendre la parole. Vous êtes dans la queue. Allez-y, Alan.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'on peut revenir un petit peu à la diapo précédente, « review input requirement » c'est-à-dire les exigences de révision, les contributions fournies, ou les informations fournies je présume qu'on ne va pas donner- on va fournir cela.

XAVIER CALVEZ : Oui, tout à fait.

ALAN GREENBERG : Je vous dis que c'est sur la prochaine diapo. Je ne peux pas le savoir. Merci.

XAVIER CALVEZ : Eduardo, vous avez la parole.

EDUARDO DIAZ : Une question rapide. Si je veux soumettre un RFP et que je perds, est-ce que je peux faire un procès pour cela ?

XAVIER CALVEZ : Tout à fait possible. Tout le monde peut faire un procès, pas de problème. Mais un fournisseur qui pense qu'il a été évalué de manière injuste ou noté de manière injuste, peut faire un procès à l'ICANN en disant que le fait qu'il a perdu de l'argent pour avoir été exclu d'un processus de RFP de manière injuste lui a fait

perdre de l'argent. C'est un autre risque que nous devons donc gérer en ayant un processus très confidentiel, un processus très clair avec des critères très clairs qui sont publics parce que comme ça, nous pouvons dire que tout le monde savait ce qu'était ce processus. Nous avons documenté ce processus d'évaluation et il n'y a rien qui est resté à l'extérieur. On essaie de documenter tous les éléments de l'évaluation, d'expliquer pourquoi ce critère a été évalué de telle façon pour ce fournisseur. Et lorsqu'on met un chiffre, on explique le pourquoi de ce chiffre, on le justifie, on dit ce qui nous a menés au classement qu'on a fait au niveau des fournisseurs.

Nous n'avons jamais eu ce problème auparavant seulement. Nous avons eu seulement une fois un procès où nous avons pu démontrer que nous avons fait le processus correctement.

EDUARDO DIAZ : Je vous pose cette question parce que si vous avez un procès, est-ce que cela annule tout ce processus ?

XAVIER CALVEZ : Si nous pensons, et je voudrais le confirmer avec mon équipe légale, mais je pense que si l'on considère que l'on a procédé de manière adéquate au processus d'évaluation, nous pensons que nous avons les fournisseurs adéquats pour nos services. Donc si

les circonstances pourraient faire que ces réponses soient différentes, si c'est un fournisseur très connu, s'il y a des informations qui ont été— s'il y a eu une perte d'informations dont on nous accuse, à ce moment-là il faudra peut-être faire une investigation et cela pourrait donner lieu à un besoin où il faudrait peut-être stopper le processus, bloquer le processus.

HOLLY RAICHE : Sébastien, vous avez la parole. Soyez rapide s'il vous plaît parce que nous n'avons pas le temps, nous sommes légèrement en retard.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Une question. Est-ce que c'est une réunion ouverte des membres du groupe de travail ?

Non. Je demande maintenant est-ce que c'est une réunion ouverte du groupe de travail. Je ne demande pas cela, je demande si cette réunion est une réunion ouverte.

HOLLY RAICHE : Oui.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Donc s'il vous plaît, Holly, lorsque vous répondez à Seun qu'il doit savoir tout cela à propos de cette question, vous, vous

savez, mais comme nouveau membre d'ALAC, il ne sait pas. Ou il peut ne pas savoir ce que vous dites que nous savons. Donc j'aimerais avant tout qu'on ne parle pas de ce groupe comme un groupe de travail ; nous ne sommes pas un groupe de travail. Nous sommes une réunion ouverte avec des gens qui viennent [inaudible] travail de l'extérieur.

Et ensuite, soyez gentille avec tous les gens dans cette salle qui ne savent pas, qui posent des questions sur ce processus pour apprendre. Nous sommes ici pour cela.

Et la dernière chose que je voudrais dire, c'est que je vais partir maintenant, mais je sais que j'ai des amis qui vont participer à cet appel d'offres et je voulais être sûr qu'on ouvre largement nos bras à tous les participants d'ALAC dans cette réunion.

HOLLY RAICHE :

Merci, Sébastien. À la fin de cette réunion, il va y avoir un lien que je vais vous donner qui va répondre à toutes les questions que Seun a posées.

Notre dernière diapo donne les liens pour le wiki où vous trouverez toutes ces informations.

LARISA GURNICK :

Est-ce qu'on pourrait passer à la diapo 16, s'il vous plaît ? Ce serait utile pour regarder un petit peu quels sont les standards et les critères de sélection utilisés pour répondre un petit peu à ce que disait Alan.

Voilà les critères standard qu'on utilisait lors de révision préalable. C'est le point de départ ici. Cela nous permet de préciser ces critères de sélection et c'est de cela que nous voulions parler.

Je vous invite à regarder un petit peu ces catégories de critères. Regardez s'il y a quelque chose qui vous paraît manquer ici et si vous pensez que vous avez des suggestions à faire ou des idées à proposer sur la façon dont on pourrait ces connaissances et ces expertises, ces preuves de connaissances et d'expertise qui à votre avis devrait être inclus dans les critères de sélection pour garantir que l'examineur indépendant qui sera sélectionné aura des qualifications appropriées pour faire ce travail, dites-le nous.

Je voudrais aussi ajouter que ce comité s'est réuni hier. Il a discuté au cours de cette réunion les limites pour les examinateurs indépendants, pour qu'ils puissent réaliser plusieurs révisions vu les cycles de révision qui existent et qui sont mis en œuvre.

Donc je pense que nous allons entendre parler de ce problème de limitation pour les examinateurs. Je pense qu'il y aurait ici l'occasion pour de nouveaux examinateurs indépendants de nous présenter de nouvelles opinions sur ces processus de façon à ce que ça ne soit pas toujours les mêmes fournisseurs qui fassent des révisions tout le temps. Ce sont les éléments dont nous avons parlé hier lors de notre réunion.

Est-ce que vous avez des réflexions, des questions, concernant ces catégories de critères ? C'est ce que Xavier a dit qui serait donc ajouté dans le RFP lorsqu'il sera présenté. Ce sont les informations auxquelles l'examineur devra répondre pour démontrer et expliquer pourquoi il est qualifié et dans quelle mesure il est qualifié.

HOLLY RAICHE :

Merci, Larisa.

Cette diapo est très importante parce que nous devons présenter ce type de débat, non seulement par rapport aux critères généraux, mais si nous avons d'autres catégories qui à notre avis pourraient être utiles dans la révision pour obtenir le type de réponse qu'Alan voudrait avoir, par exemple. Je pense qu'on peut commencer donc à réfléchir sur cette diapo numéro 16. Quelles sont les qualités et les compétences qu'on demanderait à un examinateur ? On pourrait commencer vie,

parce que je pense que cette diapo nous donne le détail de tout le reste. C'est quelque chose qui va nous être très utile.

LARISA GURNICK :

Je pense que nous sommes en retard. Je suggère, et on en a parlé déjà avec Holly, qu'il y ait un appel prévu dans les prochaines semaines de façon à ce que tout le monde ait la possibilité d'y participer et de se reposer un peu après la réunion de l'ICANN. L'ordre de jour pour cet appel pourrait être sur des points spécifiques qui sont les critères de sélection, la méthodologie pour la révision et les critères pour la révision.

Toutes ces informations sont disponibles sur les diapos que les présenter. Je m'excuse parce que je suis un peu en retard alors je n'ai pas pu vous parler de tout cela dans les détails, mais nous allons nous assurer que vous puissiez avoir accès aux notes, aux liens et à toutes ces informations de façon à ce que tout le monde puisse être au courant et discuter au moment du prochain appel ces différents éléments très importants sur lesquels nous devons donner notre avis pendant le mois de novembre qui serait le mois de préparation pour ce RFP. Donc notre système devrait être présenté au mois de janvier dans sa totalité.

HOLLY RAICHE : Est-ce qu'il y a des questions pour Larisa avant de la laisser partir ?

Les diapos de Xavier vont être placées sur la page wiki à votre disposition. Il y a aussi une liste des membres du groupe de travail, des personnes qui ont dit qu'ils voulaient participer à ce groupe de travail il y a quelque temps.

Je vais demander à tout le monde maintenant si votre nom est sur cette liste, en regardant cette diapo, si vous pensez que vous n'aurez pas le temps, que vous n'êtes pas intéressés ou quoi que ce soit d'autre, s'il vous plait dites-le nous. En tout cas, nous avons besoin de savoir quelles sont les personnes qui vont continuer à participer à ce travail. Nous allons organiser des appels dans les semaines à venir, les personnes qui contribuent peuvent continuer à le faire et essayer de formaliser la méthodologie, les critères, etc., pour pouvoir participer à cette future téléconférence de ce groupe de travail.

Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]